

date 17/06/1994

Spécial COMMISSION
BRUXELLES

RESTAURANTS

Fermeture d'été

La période de fermeture s'étend cette année du 1.8.1994 au 31.8.1994 y compris.

Les exploitations suivantes resteront néanmoins à votre service :

Self-services : JECL
L130
BU-S
G-12
SDMB

Cafétérias : JECL (TRIANGLE et 7ème étage)
BREY
1,130
SDME
SC27 (de 8h15 à 11h15 et de 12h15 à 17h00)
CSTM
B-28
G-12

Toutes les autres exploitations seront fermées.

Les activités normales reprendront le jeudi 1.9.1994.